



Le 27 novembre 2020

Objet : Fermeture des écoles les 17 et 18 décembre 2020

Aux parents des élèves de l'école Sainte-Odile,

La semaine dernière, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait aucune présence en classe pour nos élèves les 17 et 18 décembre prochains.

Voici quelques précisions depuis cette annonce :

- Les élèves réaliseront des apprentissages à la maison par différents moyens déterminés par l'enseignant(e) (ex. : lectures, travaux, activités-ateliers, suggestions de capsules vidéo, visioconférence, etc.). Leurs enseignants(es) s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec eux ainsi qu'un contact direct. Il peut s'agir d'un appel téléphonique, d'une rencontre de groupe, de sous-groupe ou individuelle sur une plateforme virtuelle (ex. : Classroom). Le retour en classe pour nos élèves est prévu le mercredi 6 janvier. Le mardi 5 janvier sera une journée pédagogique. L'inscription pour cette journée pédagogique vous parviendra sous peu.
- Le Ministère de l'Éducation nous informe qu'il n'est pas nécessaire d'équiper les élèves du primaire d'appareils informatiques pour ces deux journées.
- Les services éducatifs complémentaires (orthophonie, orthopédagogie, etc.) doivent continuer à être offerts.
- Au cours des prochains jours, nous saurons si le service de garde de l'école Sainte-Odile a été ciblé pour accueillir un service de garde d'urgence. Si tel est le cas, le service de garde d'urgence sera offert les 17 et 18 décembre. Nous vous en informerons dès que cette information nous aura été transmise.
- Les services de garde d'urgence sont un service exceptionnel pour les parents qui n'ont aucune solution de rechange. Ils seront destinés aux enfants des personnes qui travaillent dans un service essentiel de même qu'à ceux du personnel scolaire. La liste complète des emplois et des services essentiels donnant droit à ces services sera publiée prochainement sur le site [Québec.ca](http://Quebec.ca).
- Comme au printemps dernier, les services de garde d'urgence seront offerts gratuitement aux personnes admissibles, selon la liste des emplois des secteurs d'activités prioritaires (liste à venir).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Martine Fortin
Directrice